

La filière solaire photovoltaïque d'Auvergne-Rhône-Alpes demande un diagnostic d'urgence et appelle à la ré-industrialisation écologique

Le syndicat des professionnels de l'énergie solaire et des solutions digitales appliquées à l'énergie en Auvergne-Rhône-Alpes, créé en 2018 - AuRA Digital Solaire - alerte l'exécutif régional sur l'impact de la crise sanitaire liée à la pandémie du covid-19, sur la filière solaire photovoltaïque régionale. AuRA Digital Solaire souhaite être intégré dans les plans de relances nationaux et régionaux et demande un diagnostic d'urgence de l'état de la filière solaire photovoltaïque digitale régionale pour aider de façon ciblée les entreprises et sauver les emplois. L'occasion pour la filière digital-solaire – dont le berceau historique est Auvergne-Rhône-Alpes - de positionner les énergies renouvelables pour la ré-industrialisation écologique que la crise fait émerger.

30% de baisse du chiffre d'affaires et 3000 emplois qualifiés menacés



« Nous pouvons compter sur la filière solaire photovoltaïque et digitale pour la reprise économique. Mais pour cela nous ne devons pas la mettre de côté en pleine crise ! » Pascal Richard, Président d'AuRA Digital Solaire

A la suite d'une consultation lancée auprès de ses adhérents, AuRA Digital Solaire constate une baisse moyenne du chiffre d'affaires de l'ordre de 30%. Autres conséquences majeures : le gel des embauches, le défaut de trésorerie et le large recours au chômage partiel pour une partie des équipes des entreprises. « Sur les 110 entreprises membres du syndicat, ce sont 3000 emplois qui se trouvent aujourd'hui potentiellement menacés ! » alerte Pascal Richard, président d'AuRA Digital Solaire. « Nous en appelons solennellement à l'autorité de l'exécutif régional pour soutenir fortement les énergies renouvelables - dont le solaire photovoltaïque connecté - dans son plan de relance économique ».

Le syndicat demande le diagnostic d'urgence de l'état de la filière solaire photovoltaïque digitale au niveau régional pour prendre son pouls et accélérer son travail d'anticipation post-crise et de reprise. De la même manière que le bâtiment et travaux publics, les transports, le tourisme, la culture ou l'événementiel bénéficient d'un fonds régional d'urgence, la filière digital-solaire doit être soutenue au plus fort de la crise pour son redémarrage rapide après.

Cohérents avec le GreenDeal européen

L'action d'AuRA Digital Solaire sur les différents scénarios de sortie de crise est complémentaire de celle, réglementaire et institutionnelle, du Syndicat français des professionnels de l'énergie solaire photovoltaïque et thermique - ENERPLAN.

« Le [#GreenDeal](#) européen sera central dans la stratégie de sortie de crise. La France l'affirme aux côtés de ministres de l'écologie européens et est également à l'initiative auprès de la Commission européenne », a déclaré le 10 avril dernier Elisabeth Borne, ministre de la transition énergétique. Intégrer la dimension énergétique à l'immense plan de relance et d'investissement (100 milliards d'euros annoncés !) sera nécessaire pour relancer l'économie européenne après la crise sanitaire. Cette stratégie permettrait aux pays européens de créer des emplois, tout en accélérant la transition verte.

« Il y a nécessité de relocaliser la production. Il est temps d'avoir en France, en Auvergne-Rhône-Alpes, un fabricant industriel de cellules photovoltaïques d'envergure mondiale. » Pascal Richard

Le Green Deal européen attirera les industriels et les investissements en Auvergne Rhône-Alpes. Il viendra fléchir en région l'aide aux collectivités, aux agriculteurs, aux « autoconsommateurs » individuels et collectifs..., avec la Région pour maître d'ouvrage. *« Nous militons pour que le Fonds OSER ENR, dénominateur commun de ces projets et pilier du mécanisme de développement des ENR voit sa dotation renforcée à cet effet, et nous sommes prêts à travailler avec l'exécutif régional pour décider de ce qui est nécessaire. L'excellence de la filière solaire en Auvergne Rhône-Alpes fait que le territoire peut devenir un pôle européen mondial ! »* précise Pascal RICHARD.

Acteurs de la ré-industrialisation écologique



« Nous devons changer de paradigme sociétal et économique. Plus que jamais, la crise nous apprend que la territorialisation de la production, des emplois et des politiques publiques est un enjeu majeur pour un équilibre économique et sociétal durable. Nous ne pourrons sortir de cette crise qu'en développant de nouvelles formes de solidarités et en les mettant en œuvre sur la base d'un nouveau contrat de Région » souligne Pascal RICHARD en adéquation avec les déclarations de

l'Association des Régions de France dans son communiqué du 30 mars 2020 : *« [...] la réponse à la crise ne doit pas se limiter à une relance classique des investissements dans les infrastructures, via les Contrats de plan État-Régions (CPER). Le plan de relance devra d'abord proposer une réindustrialisation du pays autour des filières et productions nouvelles, sur tous les territoires. »*

La ré-industrialisation écologique se fera avec les énergies renouvelables, et en premier lieu le solaire photovoltaïque dont les principaux composants cuivre, aluminium et verre sont recyclables à 95%.

Consécration de la ruralité et des nouvelles solidarités

Pourvoyeuse d'une énergie décentralisée, la filière digital-solaire vient consacrer la ruralité comme territoire d'excellence.

Elle crée une définition nouvelle des territoires où s'imbriquent énergie urbaine et énergie rurale. La territorialisation de la production lui est intrinsèque !

Avec son principe d'autoconsommation collective, la filière digital-solaire est au cœur des nouvelles formes de solidarités et des aspirations citoyenne nouvelles, telles que le financement participatif et la création de modèle d'affaires innovants, optimisés par les solutions digitales...



Parc solaire de Talagard le 8 novembre 2019 situé à Salon de Provence (13) - 5 MWc. Copyright Voltalia. Placés sur un espace inexploité, les 12 796 panneaux solaires alimentent la consommation de 6 535 habitants

Convergence des énergies pour consolider la filière ENR

Une conséquence de la crise sanitaire sera de re-localiser l'industrie. Il s'agira de recréer, de réinventer les chaînes de productions, hier ultra-internationalisées, demain davantage ancrées dans le local. C'est là que se joueront les emplois et la compétitivité. Dans son plan 4x10, AuRA Digital solaire estime un potentiel de 10 000 emplois solaires photovoltaïques locaux au niveau régional d'ici 2030.

La convergence actuelle des énergies telles que power-to-storage, power-to-gas, power-to-motion... (stockage de l'électricité produite sous forme d'hydrogène) sera partie prenante de cette transformation du tissu industriel. « *Nous allons contribuer à l'émergence d'une collaboration approfondie entre les filières industrielles et les énergies renouvelables, et c'est dès maintenant qu'elle se prépare.* » souligne le président d'AuRA Digital Solaire.

Nécessaire accélération du changement de modèle

La ré-industrialisation écologique ne sera possible que si le modèle change, ce qui nécessite de lever les contraintes historiques « du monde d'avant ». La situation de crise est l'occasion de les réévaluer et de discuter avec l'ensemble des parties prenantes de la filière pour préparer le boom des activités post-crise. C'est en accélérant le redémarrage par la levée de certaines barrières ou par des moratoires, qu'il sera possible de faire mieux et dans la durée. Aussi, AuRA Digital Solaire propose :

- L'exonération de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) pour l'autoconsommation - déjà autorisée par les directives européennes - pour activer le boom des projets ;
- La simplification des démarches administratives et accélération des raccordements ENEDIS, et notamment une pré-configuration de tous les LINKY pour les installations des particuliers en vente avec surplus ;
- La garantie de l'Etat auprès des assureurs pour débloquer les problématiques d'assurabilité.

Donnons-nous les moyens d'atteindre l'objectif de 36% d'ENR d'ici 2030 dans le mix énergétique fixé par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie et celui, encore plus ambitieux d'atteindre en Auvergne-Rhône-Alpes, 54% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'ici 2030 ! L'objectif de l'Union européenne est d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050...

Auvergne Rhône-Alpes, chef de file de la filière digital-solaire française

Singularité territoriale

Née en Auvergne-Rhône-Alpes, la filière digital-solaire rassemble des industriels reconnus tels que Photowatt, Sunpower-Tenesol... ainsi que des institutions innovantes historiques telles que l'Institut National d'Energie Solaire (INES), Tenerrdis et Auvergne Rhône Alpes Énergie Environnement (AURAE)...

La région dispose d'atouts majeurs dont 3300 MégaWatt de capacité de stockage (STEP) parmi la plus grande d'Europe ainsi qu'un réseau électrique dense avec une artère centrale au cœur du marché européen.



Avec 72 792 installations en 2019, Auvergne Rhône-Alpes est la région de France qui compte le plus d'installations (sources Baromètre ENR 2019 - Observ'ER)

En 2019, la puissance installée en Auvergne-Rhône-Alpes est de 1 GigaWatt. L'objectif d'AuRA digital Solaire dans le cadre de son plan 4x10 est de la porter à 10 GigaWatt en 2030, soit l'équivalent de la puissance photovoltaïque nationale installée en 2019.

Singularité technologique

Avec les nouvelles technologies intégrées au solaire, les solutions digitales développées par des PME d'Auvergne-Rhône-Alpes permettent de répondre aux enjeux des nouvelles mobilités et de l'énergie décentralisée : stockage, pilotage de la consommation et de la flexibilité, intermittence, maintenance prédictive sur les panneaux solaires, blockchain pour garantir les contrats, gestion des données, autoconsommation et redistribution sur le réseau...

L'énergie photovoltaïque fait se relier des producteurs locaux sur des réseaux et périmètres locaux, créant ainsi de nouveaux enjeux territoriaux où la ruralité devient, elle, centrale.

CONTACTS PRESSE

Claudia RINZIVILLO - Déléguée générale

AuRA Digital Solaire

Tél : 06.03.02.39.98

cr@auradigitalsolaire.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Rodolphe SAVEREUX

SAVEREUX RP

Tél : 06.73.99.96.74

rodolphe.savereux@savereux-rp.com

Le syndicat AuRA Digital Solaire représente les entreprises de la région Auvergne Rhône-Alpes qui œuvrent dans les domaines du solaire et des solutions digitales et numériques appliquées au secteur de l'énergie, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

En un peu plus d'un an, AuRA Digital Solaire a su fédérer 112 entreprises sur l'ensemble de la chaîne de valeur industrielle, par son approche terrain, sa vision innovante du solaire décentralisé ainsi que son agilité. AuRA Digital Solaire est mobilisé pour des territoires solaires et connectés.

Suivez-nous sur :    YouTube et <https://www.auradigitalsolaire.fr/>